



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Les colloques
du COR

Quel niveau de vie pour les retraités ?

Le dossier du participant

Lundi 28 novembre 2022

Programme

8h30 Accueil des participants

9h30 Ouverture des travaux

Pierre-Louis Bras, Président du Conseil d'orientation des retraités

9h45 « Comment appréhender le niveau de vie des retraités en France ? »

Frédérique Nortier-Ribordy, Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraités

10h15 Table ronde « Pauvreté et minima de pensions, les enjeux autour des pensions les plus modestes »

Interventions liminaires

Caroline Berteau-Rapin, Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraités

Anthony Marino, Chef du bureau Retraites, DREES

Anne Jaubertie, Insee, Cheffe de la division Revenus et patrimoine des ménages

Intervenants

Nicolas Duvoux, Professeur de sociologie à l'Université Paris 8, Président du Comité scientifique du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE)

Louis Schweitzer, Président du Comité d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Nicolas Turquois, Rapporteur de la mission « Petites pensions »

Débat avec la salle

12h15 Pause

14h00 Table ronde « La baisse du niveau de vie relatif des retraités est-elle soutenable ? »

Intervenants :

Didier Blanchet, Président du Comité de suivi des retraités

Carole Bonnet, Directrice de recherche à l'INED

Hervé Boulhol, Économiste principal à la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE

Pierre-Yves Cusset, Chargé de mission à France Stratégie

Michaël Zemmour, Maître de conférences à l'Université Paris 1, codirecteur de l'axe "Politiques socio-fiscales" du LIEPP

Débat avec la salle

15h30 Pause

15h45 Table ronde « Faut-il mobiliser le patrimoine des retraités pour maintenir leur niveau de vie ? »

Intervenants :

Marie Brière, Responsable du Centre de Recherche aux Investisseurs d'Amundi

Camille Landais, Professeur d'économie à la London School of Economics and Political Science et directeur du Public Economics Programme du Center for Economic Policy Research (CEPR) et Président délégué du Conseil d'analyse économique

André Masson, Directeur de recherche émérite au CNRS

Muriel Roger, Professeure d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheuse au CES et associée au LIEPP

Débat avec la salle

17h15 Synthèse et conclusions

Pierre-Louis Bras, Président du Conseil d'orientation des retraites

17h30 Fin

Des interviews filmées seront diffusées, avec la participation de :

- **Mathieu Perona**, *Passage à la retraite et bien-être*
- **Yves Guégano**, *Comment définir l'équité du système de retraites ?*
- **Grégory Ponthière**, *Retraites et vie brève : la logique de la retraite inversée*

Pourquoi ce colloque ?

En 2019, le niveau de vie moyen des retraités est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population (de l'ordre de 1,5 %). Très inférieur à celui de l'ensemble de la population en 1970 (70%), le niveau de vie des retraités l'a rejoint et dépassé au milieu des années 1990.

La progression du niveau de vie des retraités a permis de réduire leur taux de pauvreté, il est sensiblement inférieur à celui de l'ensemble de la population depuis les années 1980 (9,5 % contre 14,6 % en 2019). Cette bonne performance du système de protection sociale français cache néanmoins des disparités importantes. La pauvreté monétaire touche davantage les retraités vivant seuls que ceux vivant en couple et davantage les femmes que les hommes. La pauvreté est également plus présente chez les plus âgés. Ce constat conduit à s'intéresser aux retraités les plus modestes lors de la première table ronde, afin de mieux cerner leur profil et d'évoquer les enjeux que cela pose en matière de politique publique.

À plus long terme, le niveau de vie des retraités devrait continuer à progresser mais moins que celui de l'ensemble de la population. Le niveau de vie relatif des retraités par rapport à l'ensemble de la population diminuerait donc pour s'établir entre 90 % et 95 % en 2040 et entre 75 % et 87 % en 2070, selon les scénarios de projection du COR. Il reviendrait ainsi progressivement à son niveau des années 1980. Cette diminution relative résulte principalement de l'indexation des retraites sur les prix, dont l'évolution serait moins rapide que celle des salaires. C'est cette diminution relative qui permet de stabiliser le niveau des dépenses de retraite par rapport au PIB ; sans cette diminution relative le poids des dépenses de retraite augmenterait sous l'effet du vieillissement de la population.

La deuxième table ronde est l'occasion de s'interroger sur la soutenabilité « sociale » de cette diminution anticipée du niveau de vie des retraités par rapport à celui de l'ensemble de la population. La parité de niveau de vie retraité/ensemble de la population doit-elle être considérée comme un objectif ? Il s'agit par ailleurs de questionner le caractère « mécanique » de ces projections au sens où elles n'intègrent pas d'éventuelles modifications des comportements induites par la baisse relative des pensions : les assurés sont supposés maintenir dans le futur les mêmes comportements d'épargne et de départ à la retraite (au taux plein) que ceux observés aujourd'hui. Or, s'ils considéraient que le montant de leur future pension est insuffisant, les assurés pourraient – dans la mesure de leurs possibilités - réagir à la baisse relative des pensions par deux canaux : soit, dès lors qu'ils sont en emploi avant la liquidation, en reportant leur âge de départ à la retraite - si ce recul de l'âge de départ n'est pas le résultat d'une modification des comportements mais qu'il est provoqué par un recul de l'âge d'ouverture des droits, le montant des pensions serait amélioré - soit par un effort accru d'épargne en vue de la retraite pendant la vie active.

Dans cette dernière perspective, la troisième table ronde permet d'évoquer les voies et moyens de mobiliser l'épargne financière et/ou immobilière des retraités ; ils détiennent un patrimoine net supérieur en moyenne de 35 % par rapport à celui des actifs. Ce débat peut être l'occasion de revenir sur le paradoxe qui voit le patrimoine des retraités des générations les plus anciennes continuer de croître après le passage à la retraite, contrairement aux enseignements de la théorie du cycle de vie. À nouveau, il convient ici de tenir compte du fait qu'un certain nombre de retraités ne détiennent pas ou peu de patrimoine, qu'ils ne peuvent de ce fait pas mobiliser.

Biographies des intervenants

Caroline Berteau-Rapin est diplômée en économie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle débute sa carrière à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Cnav), au pôle « Prévisions » en tant que statisticienne, pour contribuer aux travaux de modélisation et de prévisions du modèle de microsimulation Prisme. Elle s'intéresse particulièrement à la modélisation des salaires et des trajectoires professionnelles dans le modèle. En 2016, elle rejoint le pôle « Évaluation » pour travailler sur les dispositifs de prolongation d'activité, particulièrement la surcote et la retraite progressive. En 2020 elle rejoint le SG-COR en tant que chargée de mission et participe notamment aux travaux portant sur l'équité intergénérationnelle.

Didier Blanchet a été chercheur à l'Institut national d'études démographiques de 1978 à 1993, puis a ensuite rejoint l'Insee, où il a été notamment responsable de la division redistribution et politiques sociales, chef du département de l'emploi et des revenus d'activité, du département des études économiques d'ensemble, rédacteur en chef de la revue Économie et Statistique, et enfin directeur des études et synthèses économiques. Il a été membre du Conseil d'Orientation des retraites (COR) de 2002 à 2014, puis du Comité de suivi des retraites (CSR). Il en est actuellement président.

Carole Bonnet est docteure en sciences économiques de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Commencant sa carrière à la Drees en 1999, elle a intégré l'Ined en juin 2003 au sein de l'unité Démographie Économique dont elle était co-responsable de 2014 à 2017. Depuis septembre 2017, elle est co-responsable du Pôle Vieillesse et Vieillesse de l'Ined. Elle est affiliée à l'Institut des Politiques Publiques depuis 2012. Elle a été collaboratrice scientifique au COR de 2005 à 2008, à la Drees de 2009 à 2016 et au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA) depuis janvier 2017. Ses travaux de recherche s'inscrivent principalement dans l'économie des retraites et du vieillissement. Elle s'intéresse plus particulièrement aux inégalités de retraite entre femmes et hommes, aux conséquences économiques des ruptures d'union (niveau de vie, patrimoine et comportements sur le marché du travail), à la diversification des comportements conjugaux après 50 ans, à la prise en charge de la perte d'autonomie, aux transferts et inégalités entre générations et à la comptabilité générationnelle. Elle a été membre de l'équipe française des Comptes de Transferts Nationaux.

Hervé Boulhol est économiste senior à la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, responsable des travaux sur les pensions et le vieillissement de la population depuis mars 2014. Sa responsabilité actuelle comprend les publications phares « Pensions at a Glance » et les « Pension Reviews » de l'OCDE. Auparavant, il a travaillé au Département des affaires économiques de l'OCDE, à la tête des bureaux France et Pologne, et pour la publication Going-for-Growth. Avant de rejoindre l'OCDE en 2007, il a travaillé en tant qu'économiste chez Natixis (2001-2007) et sur les marchés financiers (1989-2000) notamment en tant que : responsable des taux d'intérêt et des options exotiques de change chez CDC Capital Markets (1998-2000), Responsable des Activités Globales, CDC Capital, New York (1995-1998). Statisticien, économiste et actuaire diplômé de l'ENSAE, et titulaire d'un doctorat en économie de l'Université Paris Panthéon-Sorbonne (2007) sur la concurrence internationale et le marché du travail interactions dans les pays développés supervisé par Lionel Fontagné. Hervé Boulhol est également auteur et co-auteur de nombreuses publications à l'OCDE et dans des périodiques de haut niveau.

Pierre-Louis Bras est président du Conseil d'orientation des retraites (COR) depuis janvier 2015. Diplômé d'HEC et ancien élève de l'ENA, Pierre-Louis Bras a commencé sa carrière en 1984 à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Il rejoint ensuite le cabinet de Claude Évin, ministre de la Solidarité, de la santé et de la protection, comme conseiller pour les questions de sécurité sociale. Nommé directeur général de la Mutualité fonction publique (MFP) en 1992, il devient directeur du marché du financement du secteur public à la Société générale de 1994 à 1997. Il entre au cabinet de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la santé, où il exerce les fonctions de conseiller responsable du pôle protection sociale, puis de directeur adjoint de cabinet, chargé de la protection sociale, de l'action sociale et de la santé. De 2000 à 2002, il dirige la direction de la Sécurité sociale (DSS). Il est nommé inspecteur général des Affaires sociales (IGAS) en 2003. En 2012, il est nommé conseiller

spécial, chargé des comptes sociaux auprès du ministre délégué au Budget, puis a exercé les fonctions de secrétaire général des ministères chargés des Affaires sociales d'août 2013 à septembre 2014.

Marie Brière est responsable du Centre de recherche aux investisseurs au sein de l'Amundi Institute. Elle est également chercheuse associée à l'Université Libre de Bruxelles, et enseigne à l'Université Paris Dauphine. Elle est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université Paris Ouest La Défense et est diplômée de l'ENSAE. Marie Brière conduit des recherches sur les choix de portefeuille, avec un focus récent sur les choix d'investissement pour la retraite, le conseil robotisé, et la finance durable. A ce titre, elle conseille les investisseurs institutionnels dans leurs décisions d'allocation stratégique et intervient dans le design de solutions d'investissement pour les particuliers. Elle est membre de plusieurs conseils scientifiques, comme celui de l'European Capital Market Institute du CEPS ou de l'Observatoire de l'Épargne Européenne. Elle est également membre du groupe d'expert conseillant le Comité permanent de l'innovation financière de l'ESMA.

Pierre-Yves Cusset a travaillé au Commissariat général au Plan et au Conseil d'orientation pour l'emploi et est ancien élève de l'École normale supérieure de Cachan, agrégé de sciences économiques et sociales. A France Stratégie, il s'occupe de diverses questions relatives aux politiques sociales (politique du logement, ségrégation urbaine, politiques de soutien au revenu des ménages modestes, financement de la protection sociale).

Nicolas Duvoux est sociologue. Professeur à l'Université Paris 8 (Cresppa-LabTop), il travaille sur les questions d'inégalité, de pauvreté et d'action publique dans une perspective à la fois qualitative et quantitative, à l'échelle nationale et en perspective comparée. Il est également éditeur aux Presses Universitaires de France et rédacteur en chef de la Vie des idées.fr. Depuis 2021, il est président du Comité scientifique du CNLE où il a codirigé le rapport remis au Premier ministre sur l'évolution qualitative de la pauvreté dans la période de la crise sanitaire et préside aujourd'hui le groupe de travail du CNLE sur l'impact social de l'écologie.

Yves Guégano est conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, depuis 2018, responsable du secteur des retraites. Il est également personnalité qualifiée au COR. Administrateur de l'Insee, il a occupé différents postes à la direction de la prévision du ministère de l'Économie, dont celui de chef du bureau en charge de la politique de l'emploi et des salaires. Il a ensuite été chargé de mission auprès du directeur des retraites à la Caisse des Dépôts. Il a également occupé le poste de secrétaire général du COR de février 2007 à mars 2018 après avoir occupé les fonctions de secrétaire général adjoint. Il est l'auteur de nombreux articles dont « L'équité intergénérationnelle appréciée à partir des travaux du Conseil d'orientation des retraites », publié dans la revue Regards de l'EN3S n°59 et paru en décembre 2021.

Anne Jaubertie est cheffe de la division Revenus des ménages à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) depuis octobre 2022. Ancienne élève de l'école normale supérieure de Cachan et de l'école nationale de la statistique et de l'administration économique, Anne Jaubertie est administratrice hors classe de l'Insee. Elle a débuté au sein de la direction générale du Trésor au bureau « Economie internationale » entre 2013 et 2016, puis au bureau « Retraites et redistribution » entre 2016 et 2018. Après un passage à la Commission européenne, elle est revenue diriger le bureau « Transports et Energie » entre 2020 et 2022, avant de rejoindre l'Insee en octobre 2022.

Camille Landais est professeur d'économie à la London School of Economics and Political Science, directeur du Public Economics Programme du Center for Economic Policy Research (CEPR) et président délégué du Conseil d'analyse économique (CAE). Il est affilié à l'Institut des politiques publiques, à l'Institute for Fiscal Studies, au STICERD, à l'IZA Institute of Labor Economics et à l'European Economic Association – au conseil de laquelle il siège. Il exerce, ou a également exercé, des fonctions éditoriales pour l'American Economic Journal: Applied Economics, le Journal of Public Economics, Review of Economic Studies, Fiscal Studies and Economic Policy. Camille Landais est titulaire d'un doctorat de l'École d'économie de Paris, après avoir effectué ses études à l'ENS Ulm. Ses recherches portent sur les finances publiques et l'économie du travail et ses articles ont été publiés dans diverses revues de premier plan comme l'American Economic Review ou le Quarterly Journal of Economics. Il est co-auteur de *Pour une révolution fiscale*, avec Thomas Piketty et Emmanuel Saez. En

2016, il a reçu le prix du meilleur jeune économiste français et le Philip Leverhulme Prize in Economics.

Anthony Marino est administrateur de l'Insee, diplômé de l'ENSAE et d'un DESS de statistiques. Il a travaillé à la direction générale des finances publiques puis a exercé une grande partie de sa carrière autour de la thématique des retraites, dans divers environnements. Il a travaillé au département des études économiques de l'INSEE sur le modèle de microsimulation Destinie et a été rapporteur pour la Commission Moreau pour l'avenir des retraites, en amont de la réforme de 2014. Il a par la suite exercé à la direction des politiques sociales de la Caisse des dépôts comme conseiller scientifique ainsi qu'au secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites. Il est actuellement chef du bureau des Retraites à la DREES.

André Masson est directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à l'EHESS. Économiste, ingénieur de l'École polytechnique, membre du PSE (Paris Sciences économiques). Ses thèmes de recherche se rattachent à la microéconomie des arbitrages intertemporels et intergénérationnels des ménages : épargne et patrimoine, comportements à l'égard du risque et du temps, rationalité de l'épargnant ; motifs et fiscalité de la transmission des patrimoines ; retraites et protection sociale, types et philosophies de l'État-providence.

Frédérique Nortier-Ribordy est diplômée en économie de l'Université de Paris-Dauphine, et a débuté sa carrière au Centre d'études sur les revenus et les coûts (Cerc) puis au Service des Statistiques des Études et des Systèmes d'Information (Sesi) du ministère des Affaires sociales. Elle a ensuite intégré la direction technique de l'AGIRC-ARRCO, régimes complémentaires des salariés du secteur privé, où elle s'est notamment occupée de l'évaluation des réformes et des accords paritaires sur les pensions individuelles. Elle est actuellement chargée de mission au COR, en charge de la coordination des travaux de projection et du rapport annuel. Dans ce cadre, elle s'occupe également des travaux sur le pilotage d'un système de retraite.

Mathieu Perona est directeur exécutif de l'Observatoire du bien-être du Cepremap. Ancien élève de l'École normale supérieure, il a obtenu en 2010 un doctorat en économie à l'École d'économie de Paris. De 2011 à 2016, il dirige une équipe de modélisation des risques à la Société Générale. Depuis 2017, il dirige l'Observatoire du bien-être, qui diffuse les recherches sur le bien-être subjectif et assiste les administrations publiques dans la mobilisation des métriques de bien-être au service de l'action publique.

Grégory Ponthière est Professeur à la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale de l'UCLouvain (Belgique). Docteur en économie de l'université de Cambridge (2006), il a antérieurement enseigné à l'université de Liège, à l'École Normale Supérieure, à l'École d'économie de Paris et à l'université Paris-Est Créteil. Ses recherches portent sur les interactions entre les grandeurs économiques et les grandeurs démographiques, dans des perspectives à la fois positive et normative. Il est l'auteur de *Retraites et justice sociale. La logique de la retraite inversée* (Editions L'autreface, 2022).

Muriel Roger est Professeure à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et membre du Centre d'Économie de la Sorbonne (CES), spécialisée en économie de la protection sociale. Elle est vice-présidente de la chaire Économie Sociale, Protection et Société (ESoPS) de la fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est chercheuse associée au LIEPP Sciences-Po et a participé au programme de recherche International Social Security sur les retraites du NBER. Elle est membre du Conseil d'Orientation des Retraites et experte au Comité d'Éthique et Scientifique pour les Recherches, les Études et les Évaluations en Santé. Ses recherches portent principalement sur les liens entre le système de retraite et les fins de carrière, la santé ou le patrimoine des ménages.

Louis Schweitzer est président du Comité d'Évaluation de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté depuis 2019. Il est également Président de La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA) et Vice-Président de VEOLIA. Ancien Président d'Initiative France, organisme sans but lucratif dont l'objectif est de financer la création et le développement des petites entreprises. Il a rejoint Renault en mai 1986 et en a été Président-directeur général de Renault de mai 1992 à Avril 2005. Il a été Président du Collège de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour

l'Egalité (Halde) de 2005 à 2010. Auparavant, il était fonctionnaire à la Direction du Budget a ensuite servi pendant cinq ans comme directeur du cabinet de Laurent Fabius, alors ministre du Budget en 1981, ministre de l'Industrie et de la Recherche en 1983, et Premier ministre de 1984 à 1986.

Nicolas Turquois est député MoDem du Nord-Vienne. Ingénieur agronome de formation (Paris Grignon, INAPG, AgroParisTech), Nicolas Turquois est agriculteur de profession, ainsi que propriétaire-exploitant spécialisé dans la multiplication de semences. Conseiller municipal de 2001 à 2006 puis Maire délégué de la commune d'Ouzilly-Vignolles de 2014 à 2017, Nicolas Turquois est député MoDem du Nord-Vienne depuis 2017, réélu en 2022, il siège aujourd'hui à la Commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale. En parallèle, il est resté conseiller municipal d'Ouzilly-Vignoles. Son mandat est axé sur trois axes : l'emploi, l'agriculture, l'accès et la promotion des droits.

Michaël Zemmour est enseignant-chercheur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Centre d'Economie de la Sorbonne) et codirecteur de l'axe « Politiques socio-fiscales » du LIEPP (Sciences-Po Paris). Il travaille sur l'économie politique du financement de l'Etat social. Ses travaux explorent principalement trois directions : l'usage des dépenses fiscales et niches sociales dans les politiques sociales et d'emploi en France et en Europe, l'économie politique de la redistribution monétaire en Europe, et l'évolution du système français de protection sociale.

Bibliographie

Articles

Brière M., J. Poterba and A. Szafarz, "Precautionary Liquidity and Retirement Saving", AEA Papers and Proceedings 2022, 112: 147-150. 2022)

Cusset P.Y., D'Albis H., Navaux J. et Pelletier J. (2021), « Protection sociale : qui paie le coût du vieillissement de la population ? », La Note d'analyse n° 103, France Stratégie, décembre.

Blanchet D., "Évaluer l'équité et la solidarité inter et intra-générationnelles : quel apport des indicateurs monétaires ?", Regards, 2021/1, (n° 59)

Guégano Y., « L'équité intergénérationnelle appréciée à partir des travaux du Conseil d'orientation des retraites », Regards, 2021/1 (n°59)

Blanchet D., "Retraites : retour sur trente ans de débats et de réformes", Population et sociétés, 2020/2, n° 574.

Boon L.N., Brière M. and Werker B., "Longevity Risk: To Bear or to Insure?", Journal of Pension Economics and Finance, 2019.

Ouvrages

Duvoux N., Nadège Vezinat (dir.), *La santé sociale*, Paris, Puf/La vie des idées.fr, 2022

Ponthière G., *Retraites et justice sociale : la logique de la retraite inversée*. Paris, l'Autreface, 2022.

Duvoux N., *Les inégalités sociales*, Paris, Puf, "Que-sais-je?", 2021.

Barbier J-C., Zemmour M., et Théret B., *Le système français de protection sociale*. La Découverte, 2021

Rapports

Comité d'Evaluation de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, 2022 : *Rapport d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté - Editeur : France Stratégie* (2022)

Duvoux N., Michèle Lelièvre (dir.), *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses*. Printemps 2020 - printemps 2021, Rapport au Premier ministre, 2021.

Notes

Notes

Notes
